



## Fiche 3b - Tableau des responsabilités

Tableau récapitulatif des responsabilités et assurances concernant les divers acteurs du projet.

	Qui?	Type d'infractions	Exemple	Réparation/Recours
PRIVE	Les conducteurs de véhicules	Code de la route	L'automobiliste ne s'est pas arrêté au passage piéton	Faute commise dans l'encadrement et la gestion du ramassage
		Code pénal	Délit de fuite, homicide involontaire	
	Le parent non accompagnateur	Responsabilité civile sans faute, fondée sur la notion de garde	Responsabilité du parent car son enfant a bousculé et blessé un camarade pendant le trajet	Assurance scolaire ou Assurance civile familiale ou Assurance de l'association
		Responsabilité civile	Le parent engendre un dommage du fait de sa négligence	
	Les accompagnateurs	Code de la route (responsabilité civile)	Non respect des obligations de piétons ou des cyclistes	Assurance individuelle "accidents corporels" ou prise en charge par une association
Les organisateurs	Assurance automobile des conducteurs	Manque d'encadrement	Se retourner vers l'association (personne morale) + Formation	
PUBLIC	Le maire	Code des collectivités territoriales	N'assure pas la sûreté et la commodité du passage	Travaux de voirie
		Infraction ayant engendrée des dommages corporels		Tribunaux répressifs
		Carence dans ses compétences de police		
	Commune ou EPCI		Défaut d'entretien de voirie	

